

Fiche technique

PRODUITS ET MÉTHODES DE PROPRETÉ

VO'pin

Dégraissant désinfectant pour matériel et locaux à déchets.

S'utilise pour le nettoyage des vides-ordures, conteneurs, poubelles, locaux techniques, gaines vo, camions et baines à ordures.

Bactéricide selon les normes EN 1276 et EN 13697. Levuricide selon les normes EN 1650 et EN 13697.

Fongicide selon la norme EN 1650. Virucide selon la norme EN 14476.

(Voir le tableau des normes au verso pour plus de détails).

Agréablement parfumé au pin, il laisse une odeur fraîche après le nettoyage.

CONSEIL D'UTILISATION

S'utilise par pulvérisation, trempage et haute pression.

Dilution : de 0.5 à 3 %.

Brosser éventuellement. Rincer à l'eau claire.

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

DONNEES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide jaune pâle

- pH : 10,4 - 11,4

- Densité : 0,99 - 1,01

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas utiliser en association avec des produits oxydants (eau de Javel) ou des détergents anioniques (shampoings vaisselle, savons).

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

STOCKAGE

Stocker à l'abri du gel.

SÉCURITÉ SELON FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

Peut produire une réaction allergique.

PRODUIT BIOCIDE TP 2

Substances actives biocides : CHLORURE DE N-ALKYL(C12-16)-N,N-DIMETHYL-N-BENZYLAMMONIUM, CAS : 68424-85-1, 51,00g/kg.

Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande

au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

05-03-2026 Ind. 4



CHALLENGER'S
PROPRETÉ
concepteur de savoir-faire

Challenger's Propreté - 37, Avenue des Sablonnières – ST FORT
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE
Tél. 02 43 07 47 07 - Fax : 02 43 06 62 38 - www.challengers-proprete.com

Propriétés microbiologiques VO'pin

NORMES



SOUCHES

BACTÉRICIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

Norme	Concentration	Temps	Température	Souches
EN 1276	1%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
EN 1276	1%	5 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
EN 13697	0.5%	15 min	20°C	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
EN 13697	0.5%	15 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium

LEVURICIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

Norme	Concentration	Temps	Température	Souches
EN 1650	1%	15 min	20°C	Candida albicans
EN13697	1%	15 min	20°C	Candida albicans

FONGICIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

Norme	Concentration	Temps	Température	Souches
EN 1650	2%	15 min	40°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis

VIRUCIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

Norme	Concentration	Temps	Température	Souches
EN 14476 virus enveloppés	3%	5 min	20°C	Virus de la vaccine, Coronavirus humain HCoV-229E

*VIRUS ENVELOPPÉS

autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine
 Filoviridae
 Flavivirus
 Herpesviridae
 Virus de l'hépatite B (VHB)
 Virus de l'Hépatite C (VHC)
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
 Coronavirus
 Paramyxoviridae
 Virus de la rubéole
 Virus de la rougeole
 Virus de la rage
 Virus de la grippe
 Poxviridae